

AFFAIRE N° 1. - Budget supplémentaire pour l'exercice 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget supplémentaire pour l'exercice 1970. Il s'établit en recettes et en dépenses à ..... 1 881 073 850 Frs

Ce budget comprend :

Les opérations reportées de l'exercice 1969, les opérations nouvelles financées, soit par des subvention et des emprunts, soit par les fonds libres de la Commune.

L'excédent global de recettes constaté au compte administratif de 1969 s'élève à ..... 152 187 726 Frs

Les restes à réaliser sur emprunts et subventions s'élèvent à ..... 1 316 121 217 Frs  
soit au total ..... 1 468 308 943 Frs

Les dépenses engagées à continuer des exercices antérieurs étant de ..... 1 431 261 951 Frs

Nous disposons donc d'un excédent de recettes de ..... 37 046 992 Frs

Auquel il revient d'ajouter les recettes supplémentaires et nouvelles provenant de subventions diverses, d'emprunt et de recettes communales 412 764 907 Frs  
449 811 889 Frs

qui nous permet de financer les opérations suivantes :

- Hôtel de Villes et autres bâtiments administratifs .....	20 800 000 Frs
- Voirie .....	33 905 549 Frs
- Réseaux .....	126 811 174 Frs
- Equipement et constructions scolaires	63 932 560 Frs
- Equipements social et sanitaire .....	17 608 062 Frs
- Abattoir .....	21 000 000 Frs
- Autres équipements .....	46 620 825 Frs
- Dettes communales .....	293 333 Frs
- Fournitures diverses .....	16 402 062 Frs
- Personnel .....	48 000 000 Frs
- Petit matériel ramassage scolaire ...	6 611 600 Frs
- Frais de transports (location de camions) .....	9 351 750 Frs

A reporter ..... 411 336 915 Frs

REPORT .....	411 336 915 Frs
- Allocations diverses (caisse des Ecoles, Aide Sociale) .....	16 300 620 Frs
- Frais financiers (emprunts) .....	9 000 000 Frs
- Charges exceptionnelles (remboursement trop perçu sur taxe locale en 1969) .....	9 722 784 Frs
- Charges sur exercices antérieurs .....	3 451 580 Frs
TOTAL égal à .....	449 811 899 Frs
opérations antérieures .....	1 431 261 951 Frs
TOTAL DU BUDGET .....	<u>1 881 073 850 Frs</u>

R E C A P I T U L A T I O N

RECETTES :

- Section Ordinaire .....	165 617 736 Frs
- Section Extraordinaire .....	1 715 456 114 Frs
	<u>1 881 073 850 Frs</u>
	<u>1 881 073 850 Frs</u>

DEPENSES :

- Sections Ordinaire .....	118 840 396 Frs
- Section Extraordinaire .....	1 762 233 454 Frs
	<u>1 881 073 850 Frs</u>
	<u>1 881 073 850 Frs</u>

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le vote du budget supplémentaire pour l'exercice 1970.

*M*  
 Saint-Denis, le 9 novembre 1970  
 Pour le Préfet  
 Le Secrétaire Général  
 Copie : M. Kerker  
 Pour copie certifiée conforme  
 Le Directeur des Affaires Financières  
 Ch. Verguesan

AFFAIRE N° 1 bis. - Subventions attribuées à divers.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du budget supplémentaire pour l'exercice 1970, j'ai l'honneur de vous demander d'approuver les subventions suivantes :

<u>Au chapitre 944 - Article 657 - Subvention à l'Association des Parents d'Élèves pour l'acquisition de livres scolaires .....</u>	568 400
<u>à la Caisse des Ecoles .....</u>	2 000 000
<u>Chapitre 945 - Article 657 - à la Maison des Jeunes du Château Morange .....</u>	1 000 000
<u>Chapitre 955 - Article 657 - au bureau de l'Aide Sociale .....</u>	5 000 000

Approuvé

Saint-Denis, le 15 décembre 70

Don de Sieff

Le Secrétaire Général

signé : H. Kersch

Don copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Ch. Veyssean